Démarche : Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) - Geai des chênes (Garrulus glandarius) et Etourneau sansonnet (Sturnus vulgaris) 2025 : Mission Chasse, Unité Nature, Service Eau et Environnement Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Cette téléprocédure a pour objectif de déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse (DDT84) une demande d'autorisation préfectorale de destruction à tir d'espèces d'animaux classées susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD). Toutes vos informations et données personnelles resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'instruction de votre demande. Civilité ☐ Mme Nom du demandeur Prénom du demandeur Adresse du demandeur Code postal du demandeur

Commune du demandeur

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Commune

☐ Althen-des-Paluds

Ansouis

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
☐ Apt
☐ Aubignan
☐ Aurel
☐ Auribeau
Avignon
☐ Beaumes-de-Venise
☐ Beaumettes
Beaumont-de-Pertuis
☐ Beaumont-du-Ventoux
☐ Bédarrides
☐ Bédoin
Blauvac
☐ Bollène
☐ Bonnieux
☐ Brantes
Buisson
Buoux
Cabrières-d'Aigues
Cabrières-d'Avignon
☐ Cadenet
☐ Caderousse
☐ Cairanne
Camaret-sur-Aigues
☐ Caromb
☐ Carpentras
☐ Caseneuve
Castellet-en-Luberon
Caumont-sur-Durance
Cavaillon
Châteauneuf-de-Gadagne
Châteauneuf-du-Pape
☐ Cheval-Blanc
Courthézon

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
Crillon-le-Brave
Cucuron
Entraigues-sur-la-Sorgue
☐ Entrechaux
Faucon
Flassan
Fontaine-de-Vaucluse
Gargas
Gignac
☐ Gigondas
Gordes
Goult
☐ Grambois
Grillon
☐ Jonquerettes
☐ Jonquières
☐ Joucas
La Bastide-des-Jourdans
La Bastidonne
Lacoste
Lafare
Lagarde-d'Apt
Lagarde-Paréol
Lagnes
La Motte-d'Aigues
☐ Lamotte-du-Rhône
Lapalud
La Roque-Alric
La Roque-sur-Pernes
La Tour-d'Aigues
☐ Lauris
Le Barroux
Le Beaucet

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
Le Thor
Lioux
L'Isle-sur-la-Sorgue
☐ Loriol-du-Comtat
Lourmarin
☐ Malaucène
☐ Malemort-du-Comtat
☐ Maubec
☐ Mazan
☐ Ménerbes
☐ Mérindol
☐ Méthamis
☐ Mirabeau
☐ Modène
☐ Mondragon
☐ Monieux
Monteux
Morières-lès-Avignon
☐ Mormoiron
☐ Mornas
Murs
☐ Oppède
Orange
Pernes-les-Fontaines
☐ Pertuis
Peypin-d'Aigues
Piolenc
☐ Puget
☐ Puyméras
☐ Puyvert
Rasteau
Richerenches
Roaix

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des degat
Roussillon
Rustrel
☐ Sablet
☐ Saignon
☐ Saint-Christol
☐ Saint-Didier
Sainte-Cécile-les-Vignes
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Saint-Léger-du-Ventoux
Saint-Marcellin-lès-Vaison
Saint-Martin-de-Castillon
Saint-Martin-de-la-Brasque
☐ Saint-Pantaléon
☐ Saint-Pierre-de-Vassols
Saint-Romain-en-Viennois
Saint-Roman-de-Malegarde
Saint-Saturnin-lès-Apt
Saint-Saturnin-lès-Avignon
☐ Saint-Trinit
Sannes
Sarrians
☐ Sault
Saumane-de-Vaucluse
Savoillan
☐ Séguret
Sérignan-du-Comtat
Sivergues
Sorgues
Suzette
☐ Taillades
☐ Travaillan
Uchaux
☐ Vacqueyras

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
☐ Valréas
☐ Vaugines
☐ Vedène
☐ Velleron
☐ Venasque
☐ Viens
Villars
☐ Villedieu
☐ Villelaure
☐ Villes-sur-Auzon
☐ Violès
☐ Visan
☐ Vitrolles-en-Lubéron
Téléphone du demandeur
Adresse mail Attention : vous recevrez les informations relatives à votre demande ainsi que votre autorisation sur l'adresse mail de votre compte utilisateur avec laquelle vous vous êtes connecté.
Le demandeur est : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible un particulier
une société de chasse
Agissant en qualité de Dans le cas "délégué(é)", il est obligatoire de disposer des droits de destruction du ou des propriétaire(s) des terrains sur lesquels vous souhaitez intervenir.
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles propriétaire, possesseur ou fermier
délégué (e)
Liste des tireurs
Avez-vous obtenu une autorisation de destruction pour un moins l'une de ces espèces en 2024 ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Oui

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si oui, veuillez joindre obligatoirement le bilan de destruction de l'année 2024. Sollicite l'autorisation de détruire à tir : cochez une seule case à la fois Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles les geais des chênes les étourneaux sansonnets les geais des chênes et les étourneaux sansonnets Cette demande vise à prévenir des dommages importants aux activités agricoles : sur tout type de cultures dans le cas des geais des chênes sur les vergers, les cultures maraîchères, les vignes et à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage dans le cas des étourneaux sansonnets Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles sur tout type de cultures dans le cas des geais des chênes sur les vergers, les cultures maraîchères, les vignes et à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage dans le cas des étourneaux sansonnets Sur la ou les commune(s) suivante(s) Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune ☐ Althen-des-Paluds ☐ Ansouis ☐ Apt ☐ Aubignan ☐ Aurel ☐ Auribeau ☐ Avignon ☐ Beaumes-de-Venise Beaumettes ☐ Beaumont-de-Pertuis ☐ Beaumont-du-Ventoux ■ Bédarrides ☐ Bédoin □ Blauvac ☐ Bollène

☐ Bonnieux

Brantes

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
Buoux
Cabrières-d'Aigues
Cabrières-d'Avignon
☐ Cadenet
☐ Caderousse
Cairanne
Camaret-sur-Aigues
☐ Caromb
☐ Carpentras
Caseneuve
Castellet-en-Luberon
Caumont-sur-Durance
☐ Cavaillon
☐ Châteauneuf-de-Gadagne
☐ Châteauneuf-du-Pape
☐ Cheval-Blanc
Courthézon
☐ Crestet
Crillon-le-Brave
Cucuron
☐ Entraigues-sur-la-Sorgue
☐ Entrechaux
☐ Faucon
Flassan
☐ Fontaine-de-Vaucluse
Gargas
Gignac
☐ Gigondas
Gordes
Goult
☐ Grambois
Grillon
☐ Jonquerettes

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
☐ Joucas
La Bastide-des-Jourdans
La Bastidonne
Lacoste
Lafare
Lagarde-d'Apt
☐ Lagarde-Paréol
Lagnes
☐ La Motte-d'Aigues
Lamotte-du-Rhône
Lapalud
La Roque-Alric
La Roque-sur-Pernes
La Tour-d'Aigues
Lauris
Le Barroux
Le Beaucet
Le Pontet
Le Thor
Lioux
L'Isle-sur-la-Sorgue
Loriol-du-Comtat
Lourmarin
☐ Malaucène
Malemort-du-Comtat
☐ Maubec
☐ Mazan
☐ Ménerbes
Mérindol Mérindol
Méthamis
☐ Mirabeau
☐ Modène
☐ Mondragon

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
Monteux
Morières-lès-Avignon
☐ Mormoiron
Mornas
Murs
☐ Oppède
Orange
Pernes-les-Fontaines
☐ Pertuis
Peypin-d'Aigues
Piolenc
☐ Puget
☐ Puyméras
☐ Puyvert
Rasteau
Richerenches
Roaix
Robion
Roussillon
Rustrel
☐ Sablet
Saignon
☐ Saint-Christol
☐ Saint-Didier
Sainte-Cécile-les-Vignes
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Saint-Léger-du-Ventoux
Saint-Marcellin-lès-Vaison
Saint-Martin-de-Castillon
Saint-Martin-de-la-Brasque
☐ Saint-Pantaléon
Saint-Pierre-de-Vassols
Saint-Romain-en-Viennois

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E
Saint-Saturnin-lès-Apt
Saint-Saturnin-lès-Avignon
☐ Saint-Trinit
☐ Sannes
Sarrians
☐ Sault
Saumane-de-Vaucluse
Savoillan
☐ Séguret
Sérignan-du-Comtat
Sivergues
Sorgues
Suzette
☐ Taillades
☐ Travaillan
Uchaux
☐ Vacqueyras
☐ Vaison-la-Romaine
☐ Valréas
☐ Vaugines
☐ Vedène
☐ Velleron
☐ Venasque
☐ Viens
Villars
☐ Villedieu
☐ Villelaure
☐ Villes-sur-Auzon
☐ Violès
☐ Visan
☐ Vitrolles-en-Lubéron

Date jusqu'à laquelle l'autorisation de tir est demandée L'autorisation de destruction par tir peut être délivrée entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars 2025.

Demande d'autorisation de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (E Dans le cas des étourneaux sansonnets cette autorisation peut-être prolongée jusqu'au 31 août 2025, dès lors qu'il
n'existe aucune autre solution satisfaisante et qu'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du Code de l'environnement est menacé.
Je m'engage à être porteur, lors de chaque opération de destruction, de la liste des tireurs que je m'adjoins, tous titulaires du permis de chasser validé pour la saison cynégétique en cours. Cette liste est tenue obligatoirement à disposition de toute personne habilitée. Veuillez cocher cette case même si vous intervenez seul.
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je m'engage à détenir un permis de chasser pour la saison cynégétique en cours ; Cochez la mention applicable Oui
Non
Je m'engage à respecter les prescriptions fixées dans l'arrêté ministériel du 3 août 2023 pris pour application de l'article R.427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047931721
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je m'engage à compléter le bilan de destructions sur le lien suivant : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/test/ae4bbce7-db82-4919-a4af-b0ecc127ba2d
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je m'engage à être présent ou représenté à chaque opération de destruction. Cochez la mention applicable Oui
Non
Si je suis délégué(e), j'atteste sur l'honneur posséder l'autorisation des propriétaires, détenteurs des droits de destruction, des terrains sur lesquels j'interviendrai. Je prends acte que le fait de détruire à tir des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sans détenir réellement les droits de destruction m'expose aux sanctions pénales prévues par la réglementation en vigueur. Cochez la mention applicable Oui
Non